

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.71/2005/14
4 février 2005

FRANÇAIS
Original: RUSSE

**COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE (CEE)**

**CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS**

COMMISSION EUROPÉENNE

**OFFICE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(EUROSTAT)**

**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)
DIRECTION DES STATISTIQUES**

Réunion mixte CEE/Eurostat/OCDE sur la gestion des systèmes d'information statistique
(Bratislava, Slovaquie, 18-20 avril 2005)

Question de fond ii): Stratégies pour le développement des systèmes d'information statistique

**GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LE SERVICE
NATIONAL ARMÉNIEN DE STATISTIQUE**

Document d'appui présenté par
le Service national arménien de statistique *

1. La gestion des technologies de l'information suppose que toutes les ressources financières disponibles soient utilisées pour mettre en place un système d'information qui satisfasse aux exigences actuelles et assure une exploitation optimale du personnel et des moyens informatiques disponibles pour la réalisation des objectifs du plan de travail ainsi que l'exécution de travaux supplémentaires liés à l'activité des différents départements du Service national arménien de statistique.
2. Il est impossible de bien gérer les technologies de l'information dans un service de statistique sans qu'existe une stratégie pour le développement du système d'information statistique. La stratégie adoptée par l'Arménie pour mettre en place un système unifié d'information statistique a été conçue en étroite collaboration avec diverses organisations internationales, Eurostat et le FMI.

* Établi par Vanouch Davtyan (armstat@sci.am; serg55@yahoo.com).

3. Il y a lieu de noter que cette stratégie établit les grandes orientations du développement du système tout en laissant aux responsables une grande liberté dans le choix des technologies à utiliser pour réaliser des objectifs concrets. La stratégie pour le développement du système arménien unifié d'information statistique, qui est décrite par ailleurs¹, a été adoptée en 2003 par le Conseil national de statistique².

4. La gestion des technologies de l'information suppose que l'on exploite le personnel et conduise les projets (ou les activités) de manière à affecter à chaque projet (activité) en temps utile les moyens informatiques requis et le personnel qualifié nécessaire pour l'exécuter et le (la) faire aboutir.

5. Le secteur informatique doit mener différents types d'activité:

- Mise au point des logiciels;
- Suivi des logiciels élaborés précédemment;
- Développement de l'infrastructure du réseau dans les départements du Service national de statistique;
- Conception et extension du réseau interne;
- Administration du réseau;
- Échange électronique de l'information entre le siège et les antennes régionales;
- Achat et installation du matériel informatique nécessaire;
- Service technique pour tous les départements du Service national de statistique;
- Administration des bases de données;
- Archivage de l'information entrée dans les serveurs;
- Introduction de nouveaux logiciels;
- Suivi de la production de toutes les publications du Service national de statistique;
- Tenue et actualisation du site Internet du Service (www.armstat.am);
- Tenue du site interne du Service;
- Formation des collaborateurs du Service;
- Soins apportés aux demandes d'information statistique formulées sur l'Internet par les utilisateurs et les personnes interrogées.

6. La direction du personnel doit prévoir:

- Une amélioration continue des qualifications par le biais de cours spéciaux et de la certification des informaticiens;
- Le développement d'une pratique de la communication;
- Des possibilités de formation en autodidacte et de progrès personnel;
- Établissement, pour chaque informaticien, d'un livret indiquant sa collaboration spécifique aux activités réalisées.

7. La direction des projets (activités) doit prévoir, à tous les niveaux:

- Une planification et un contrôle;
- Une orientation vers des résultats et la tenue des délais;
- L'appel à des ressources supplémentaires, en tant que de besoin.

8. Il est particulièrement difficile au Service national arménien de statistique d'en arriver à une répartition optimale des ressources dès lors que les projets informatiques (notamment l'achat du matériel nécessaire) sont souvent les victimes de la compression des budgets de l'État; à cela s'ajoute le fait qu'il n'y a eu pratiquement aucun financement dans le cadre de projets internationaux au cours des deux dernières années.

9. Les effectifs du secteur informatique étant peu nombreux (celui-ci compte en tout 11 informaticiens), le Service national de statistique a opté pour une politique de souplesse dans l'organisation des projets informatiques. Ainsi, pour l'exécution de toute une série de projets statistiques, il met sur pied des groupes de travail auxquels participent un ou plusieurs informaticiens. Lorsque les travaux d'un tel groupe sont terminés, les informaticiens sont à nouveau affectés aux tâches générales que doivent accomplir les différents départements informatiques.

10. Les effectifs du secteur informatique étant peu importants, il importe que les informaticiens qui y travaillent soient polyvalents – c'est d'autant plus nécessaire au moment des congés annuels ou lorsqu'il y a un renouvellement des cadres. Malheureusement, il est fréquent que les informaticiens hautement qualifiés quittent le Service national de statistique, en raison de la faible rémunération dans le secteur public.

11. La diminution du temps (ou, plus exactement, des dépenses en homme/jour) nécessaire à l'exécution des projets dans le secteur informatique présente des difficultés, qu'il a été possible de régler en partie grâce à l'adoption de méthodes d'unification de l'élaboration des logiciels, à la création d'une base unique de catalogues et de modules, ainsi qu'à l'installation sur le serveur interne d'une bibliothèque des consignes techniques pour l'élaboration des logiciels².

12. Dès lors que le travail des départements informatiques est bien réglé, le Service national de statistique tout entier peut travailler sans incidents ni retards et accomplir à temps toutes ses tâches, qu'elles soient de nature statistique ou administrative. Le système d'information statistique doit être organisé compte tenu de la nécessité d'assurer la fiabilité de ses principaux sous-ensembles, afin que les défaillances techniques n'influent pas sur la capacité de fonctionnement du système.

13. Le financement du secteur informatique étant insuffisant, la construction du système unifié d'information statistique commence à poser de gros problèmes de gestion et le Service national arménien de statistique aurait besoin, si cela pouvait se faire, d'une aide des organisations internationales, en particulier pour:

- Équiper les régions du matériel nécessaire et construire le réseau interne;
- Créer au Service national de statistique des archives centralisées de données statistiques et de métadonnées;
- Élaborer un système d'information statistique géographique.

14. Quant aux difficultés auxquelles se heurte la gestion du secteur informatique au Service national de statistique, il y a lieu de noter:

- Le manque chronique de fonds pour financer des projets informatiques;
- Le manque de personnel des départements informatiques, eu égard à l'extension sensible du Système d'information du Service national de statistique au cours de ces dernières années;
- Le manque de cadres hautement qualifiés, en raison de l'absence de fonds pour organiser des cours spécialisés pour les informaticiens du secteur.

Notes

¹ V. Davtyan. Élaboration d'un système d'information statistique unifié pour le Service national arménien de statistique (en anglais et en russe seulement), Genève, 17-19 février 2003 (CES/AC.71/2003/25).

² V. Davtyan. Système d'information statistique (en russe seulement), Genève, 17-19 mai 2004 (CES/AC.71/2004/WP.3).
